

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 136 (1985)

Heft: 8

Artikel: Allocution du Président du Conseil des EPF, M. le Professeur Maurice Cosandey

Autor: Cosandey, Maurice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-764496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution du Président du Conseil des EPF, M. le Professeur Maurice Cosandey

Centenaire de l'IFRF, cérémonie du 17 mai 1985 Oxf.: 945.4(042):(494)

J'ai le grand plaisir de vous apporter les meilleures salutations du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales. Je suis heureux de transmettre à l'Institut fédéral de recherches forestières (IFRF) nos félicitations et nos vœux. Le Conseil est l'organe de management général et de coordination des deux Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne et de cinq établissements annexes, inclus l'Institut fédéral de recherches forestières dont nous fêtons le centenaire. Il est responsable de proposer au Conseil fédéral la politique relative à la formation des ingénieurs universitaires, à la recherche ainsi qu'à l'activité de service. Cette responsabilité s'étend à la reconnaissance précoce des technologies du futur de manière à garder une formation motivante garante du maintien de l'esprit d'entreprise et du goût du risque.

Dans ce contexte, le Conseil des EPF, par la voie des directions des 7 institutions, reçoit l'information qui lui est nécessaire pour agir. Ceci n'a pas manqué de se faire dans le domaine forestier. Mais les expériences professionnelles doivent aussi être connues et exploitées, afin d'obtenir la meilleure symbiose entre théorie et pratique. Dans le cas de l'Institut de recherches forestières, cette interaction est obtenue par la présence, dans la Commission de surveillance, de spécialistes venant d'horizons différents, publics ou scientifiques. J'aimerais ici rendre hommage à tous ceux qui ont participé aux travaux de cette commission et remercier les membres actuels pour leur engagement et leur compétence.

Comme M. le Conseiller fédéral A. Egli vient de le relever, la section forestière de l'EPFZ a été créée 30 ans avant l'Institut fédéral de recherches forestières. Compte tenu de l'importance modeste tant de l'actuelle section VI de l'EPFZ que de l'Institut fédéral au sein du domaine du Conseil des EPF, on peut se poser la question de savoir pour quelle raison l'Institut n'a pas été intégré à l'EPFZ au moment de sa création. On peut imaginer qu'en un moment où la recherche n'avait encore qu'un droit de cité limité dans l'université, les autorités ont préféré séparer les responsabilités de l'enseignement et celles du soutien des forestiers. C'est du moins ce qui résulte des paroles mêmes de Karl Kappeler, président du «Schulrat» de l'époque. Il ne voyait aucun risque de conflit entre la section forestière de l'EPFZ et le nouvel institut.

Lorsque la recherche fut reconnue pleinement, des instituts virent le jour à la section des ingénieurs forestiers. Ils sont groupés aujourd'hui sous le nom d'Institut pour la recherche sur la forêt et le bois.

Est-ce qu'il y a eu superposition inutile? Tout en réservant l'avenir, je pense que ce qui a été mis en place a correspondu à un besoin et à une répartition du travail. En effet, pour maintenir la qualité universitaire de la formation, les professeurs doivent effectuer des recherches fondamentales dont les résultats se prêtent mal à l'utilisation directe. Pour résoudre les problèmes des propriétaires de forêt, il faut, partant des résultats de la recherche dans et hors le pays, développer des recherches appliquées en fonction des besoins de la pratique. C'est la mission de l'Institut fédéral de recherches forestières qui n'est pas compatible, en principe, avec celle d'un institut universitaire. Il existe cependant des convergences, voire des zones communes. Le Conseil des EPF est précisément là pour contrôler la coordination volontaire et prendre des mesures correctives si la situation l'impose. N'oublions pas également que le premier directeur de l'Institut a été Anton Bühler qui était professeur des sciences forestières à l'EPFZ. Actuellement, plusieurs enseignements sont donnés par des collaborateurs de l'IFRF. Relevons qu'aujourd'hui la complexité des tâches rend incompatible la superposition de la responsabilité de l'Institut avec celle d'un titulaire de chaire. J'approuve la politique du Directeur Bosshard et, en ce jour solennel, je le félicite pour l'ensemble de son action et de son œuvre, mais aussi pour son style, son dévouement et sa culture.

Une deuxième question que nous pouvons nous poser est la suivante: Pour quelle raison n'a-t-on pas créé, en 1885, un Institut de recherches forestières et du bois qui aurait réalisé, dans la recherche, l'intégration verticale qui fait si cruellement défaut aujourd'hui? Il faut en chercher la raison dans le fait que ce sont les forestiers (Schweizerischer Forstverein) qui ont pris l'initiative d'intervenir en raison de la nécessité de reconstituer la forêt suisse. L'emploi du bois, lui, ne posait pas de problème, le matériau étant largement utilisé, notamment pour le chauffage. Aujourd'hui la situation est très différente. Le bois est abondant et il s'agit d'un matériau trop précieux pour le vilipender en chauffage. Sans négliger cette source d'énergie, il faut notamment valoriser le bois par l'accroissement de son utilisation pour les emplois «nobles» (construction par exemple). Dans ce contexte, une chaire de constructions en bois est à créer à l'EPFZ. Le Conseil des EPF aura à prendre une décision à ce sujet lors des arbitrages au sujet de la planification des professeurs pour la période 1988—1991.

La mission de l'ingénieur forestier, qu'il soit dans l'administration publique ou dans le privé, est extraordinairement complexe. En effet, pour assurer l'existence d'une forêt saine, il doit agir sur plusieurs plans. Ce qui domine dans son activité est le fait qu'il est, en somme, une sorte de commissaire fiduciaire vis-à-vis de son employeur et de la communauté. Mais pour exercer cette action, il doit assimiler un système complexe composé de parties touchant la biologie, la technique, le droit, l'économie, etc. Il doit négocier et convaincre et pour cela il

doit aussi posséder des qualités psychologiques, sortant du commun. Cette variété de connaissances et de possibilités d'actions est bien reflétée par l'organigramme de l'IFRF. Sans entrer dans les détails, disons que l'Institut comprend actuellement 14 sections, elles-mêmes divisées en 48 unités dont la dénomination et le nombre se modifient dans le temps pour tenir compte de l'évolution scientifique et des besoins.

L'activité de l'Institut s'est concentrée sur la forêt suisse. Cette sage politique exige des contacts très étroits, notamment avec les instituts similaires occidentaux. En effet, si les conditions de détail touchant le sol, l'air et l'eau sont différentes, il subsiste de nombreuses identités et il serait stupide de les étudier en autarcie. Comme je l'ai laissé entrevoir tout à l'heure, l'activité est ici de nature scientifique, mais très délibérément dirigée vers la pratique. Cela demande de tous les collaborateurs une particulière largeur de vue. A la connaissance des méthodes de travail scientifique, il faut ajouter une compréhension réelle des besoins de la vie. J'utilise à dessein ce mot pour insister, moi aussi, sur le danger mortel qui menace nos forêts. Et je déplore le scepticisme de ceux qui ne veulent pas accepter de bon cœur les mesures tendant à diminuer la pollution de l'air, de l'eau et du sol. On est d'autant plus surpris de trouver de tels sceptiques chez les ingénieurs forestiers eux-mêmes. Ceux-là, en tous les cas, n'ont pas profité des travaux de l'IFRF puisque le groupe de recherche sur l'effet des immissions sur la forêt date de 1964 et le laboratoire correspondant de 1971. Depuis plusieurs années, des avertissements ont été lancés, mais les échos n'ont pas répondu à l'attente des chercheurs. Sans que cela soit une consolation, il faut remarquer que c'est quasi une constante de la société de n'accepter des correctifs qu'au moment où les situations deviennent catastrophiques. Je voudrais formuler un vœu: c'est qu'à l'avenir les choses changent. Elles doivent aussi changer, afin que l'efficacité de la recherche reste à son plus haut niveau. Prêcher dans le désert est très démotivant, à la longue. Ce n'est heureusement pas le cas ici. Tous les chercheurs, travaillant dans un esprit maison, communiqué par leur chef, ont gardé leur dynamisme et leur confiance en l'avenir. Je les félicite pour leur activité et leur comportement et j'englobe dans ces félicitations tout le personnel des services sans lequel, aujourd'hui, la bonne recherche est impossible.

La science forestière est de toutes les sciences celle qui demande le plus de prévision à long terme et de patience. Pour expliciter cela, je ferai appel à un professeur du temps du centenaire de l'EPFZ, donc du centenaire de la création de la section forestière. Je veux parler du professeur Charles Gonet. Il écrivait dans le livre commémoratif ce qui suit: «L'ingénieur forestier ne termine jamais son œuvre. Il faut au moins cent ans, et souvent beaucoup plus, pour qu'un arbre devienne pleinement utile et au moins deux cent ans pour constituer une forêt de montagne. Au début de sa carrière, le forestier reprend ainsi une œuvre commencée. Il la poursuit durant un certain temps, et la transmet encore inachevée à son successeur. L'œuvre est ainsi le fruit du travail de plusieurs générations.»

Cette lenteur naturelle de la croissance des arbres rend les recherches génétiques difficiles et complexes. Par cela, je ne veux pas dire qu'il ne faut pas rechercher l'amélioration des espèces végétales par les méthodes de la biologie moderne, mais j'insiste sur le fait que nous n'avons pas le temps d'attendre les résultats encore hypothétiques de cette recherche et que le seul moyen vraiment à notre portée est la diminution de la pollution. Cette urgence est aggravée par la situation de la forêt dans les pays en voie de développement. Le bois étant dans ces pays, souvent, la seule ressource énergétique, les forêts sont exploitées au-delà de leur capacité de production et disparaissent donc plus ou moins rapidement. Ne serait-il pas possible, dans un premier temps, de leur fournir des combustibles fossiles à des conditions acceptables pendant que les pays développés poursuivraient l'utilisation de l'énergie nucléaire non polluante. Dans un deuxième temps, il s'agirait d'éliminer le soufre des combustibles fossiles, car la pollution de l'air se propage à des distances planétaires et l'intérêt général consiste à diminuer partout les émissions qui deviennent pour l'environnement des immissions. Dans un troisième temps, il faudra trouver la possibilité d'éliminer le CO₂ autrement que de le laisser s'épandre dans l'atmosphère. Des idées sont déjà émises à ce sujet et l'on pourrait être optimiste si les gouvernements des superpuissances et de certains de leur alliés acceptaient de changer leurs priorités de telle manière à donner leur chance à la science et à la technique de travailler uniquement pour la vie. Je ne suis pas si naïf de croire que mon vœu est réalisable à court ou moyen terme, mais je suis alors convaincu que c'est la seule option à long terme si l'humanité veut vivre encore ce que l'évolution naturelle lui réserve (évolution au sens de Darwin).

Le Conseil des EPF a une conscience très aiguë de l'importance des problèmes de l'environnement et plus particulièrement des nombreuses interdépendances existantes entre les différentes émissions dues à l'activité de l'homme. Notre domaine comprend des spécialistes de l'eau, de l'air et des sols ainsi que des chercheurs de disciplines fondamentales. Nous disposons donc des individualités qu'il s'agit de motiver pour un travail interdisciplinaire. Depuis plusieurs années, le Conseil consacre un montant de 1 million de francs par an pour favoriser la recherche de ce type entre des chercheurs de nos sept institutions. Nous le faisons dans le cadre des priorités définies lors de la planification des périodes quadriennales. Nous sommes cependant conscients du fait que ces efforts sont encore très modestes. L'importance et l'urgence de certains problèmes (comme précisément le dépérissement des forêts) nous obligent à de vigoureuses recherches prospectives dans le sens de reconnaître suffisamment tôt la nature des actions possibles et de leurs interrelations. Ainsi il est évident qu'à côté d'autres mesures, la diminution drastique du transport des personnes par voiture aurait une influence sur les émissions de polluants. Mais par quoi remplacer ces transports dont on ne peut pas imaginer qu'ils aient été inutiles jusqu'à maintenant? Une possibilité serait de faire intervenir les télécommunications. Substituer aux déplacements de l'information. Voilà une question origi-

nale dont les implications sont urbanistiques, sociologiques, psychologiques, techniques et économiques. Pour l'aborder, il faut une équipe interdisciplinaire d'une certaine importance. C'est ce que nous faisons avec notre projet MANTO d'une durée de quatre ans qui sera terminé au milieu de 1987.

Dans cet esprit de la reconnaissance précoce, je suis convaincu, dans le domaine qui nous intéresse ici, de l'intérêt de faire des études comparatives, afin d'obtenir dans notre pays une intégration verticale meilleure. Certes, nous n'aurons probablement jamais la grande entreprise qui, de la forêt au papier ou de la forêt au meuble, a l'autonomie de management. Mais nous pouvons faire beaucoup mieux que ce que nous faisons à l'heure actuelle. Il faut lutter contre les effets de l'éparpillement et la petitesse de nos entreprises par des mesures telles que groupements d'intérêt pour la recherche, la fabrication ou le marché. Il faut viser le long terme. Dans cette perspective de nouvelles initiatives sont en cours quant aux possibilités de formation. Ce qui manque au plan universitaire, c'est un plan d'études offrant une formation apportant des connaissances économiques, technologiques et de gestion qui permette d'aborder les questions de valorisation de l'emploi du bois dans les divers secteurs de notre économie. Le bois est, avec la pierre, notre seule matière première. La deuxième a trouvé une utilisation généralisée dans les constructions les plus diverses en béton, béton armé et béton précontraint. Le premier, dont l'emploi est plus diversifié que celui de la pierre, n'a pas encore trouvé ses défenseurs et ses mécènes. Nous pouvons dès lors nous demander si les priorités de recherche effectuées jusqu'à maintenant sont judicieuses. En recherche fondamentale, le chercheur doit rester libre de son choix. Il doit, en effet, être motivé par son sujet. Si l'on considère l'ensemble des moyens, la seule manière de faire des priorités est, dans la recherche fondamentale, d'attribuer à chaque discipline une pourcentage du tout. La décision est prise sur la base d'une prospective globale à long terme. Lorsqu'il s'agit de recherche appliquée, la considération des besoins du pays doit tenir compte de facteurs plus précis qui dépendent de la volonté des divers acteurs. C'est cette volonté qu'il faut raffermir tant auprès des autorités politique et universitaire qu'auprès de l'économie. Pour y arriver, il faut commencer par un bout. C'est la mission des Ecoles polytechniques fédérales. Il nous faut deux à trois nouveaux professeurs. Pour y arriver, il est nécessaire de disposer de postes de l'état, immédiatement, que nous n'avons pas. C'est donc l'une des impasses dont nous souffrons. Nous travaillons à la lever.

Lorsque l'on pense à l'ensemble des avantages et des désavantages que nous ont apporté la science et la technique, nous devons constater un manque majeur de notre société occidentale. Nous n'avons pas su intégrer la technique dans la culture. Cette remarque peut être étayée par différentes constatations. La plus importante est la séparation créée à un moment donné entre la formation scientifique et la formation classique. On a justifié cela par l'accroissement des connaissances et l'obligation d'offrir plusieurs types de maturité. Il est permis de douter de la validité de cette argumentation. Une formation classique-

scientifique aurait peut-être conduit à une société plus ouverte. Mais nous ne pouvons refaire le passé. Il découle de ce qui précède que la formation universitaire s'est rétrécie. Le mot «Universitas» s'applique à l'institution, mais non à l'étudiant qui est canalisé dans des disciplines et a peu de possibilités d'élargir son horizon. Ainsi le sociologue ne connaît rien à la technique et l'ingénieur de même pour la sociologie. Dans nos Ecoles polytechniques, on cherche aujourd'hui à corriger en liant les sciences humaines et les sciences techniques. Un long chemin reste cependant à parcourir avant d'obtenir une vraie symbiose entre technique et culture. Il me paraît très important, lorsqu'il faut faire une prospective intelligente, de garder la liaison avec le passé. C'est pourquoi je préconise l'intégration dans les plans d'études d'un cours obligatoire d'histoire des techniques. On dit volontiers que l'histoire ne se répète pas. C'est probable, mais je suis convaincu que la connaissance du passé facilite les choix du futur. Je suis donc très heureux de saluer aujourd'hui la parution de l'histoire de l'IFRF depuis sa création. C'est l'œuvre d'Erwin Wullschleger, ancien vice-directeur de l'Institut, qui l'a commencée en 1982 à sa retraite. Il s'agit d'un travail de très haute qualité réalisé par un homme enthousiaste, compétent et qui n'a pas ménagé son temps pour nous offrir un ouvrage considérable et passionnant. A travers l'histoire de l'IFRF, c'est aussi un peu l'histoire du «Schulrat» que nous parcourons, ce «Schulrat», devenu en 1969 le «Conseil des Ecoles polytechniques fédérales». Je félicite et je remercie Monsieur Wullschleger pour cette œuvre qui, au sens de ce que je viens de dire, prépare l'Institut à concevoir son futur.

En terminant, je forme mes vœux les plus chaleureux pour l'avenir de l'Institut de Birmensdorf en souhaitant que son rayonnement lui permette de prendre une place de choix dans la lutte pour le maintien d'une forêt saine et protectrice.